



## Synthèse de l'effet du porte-greffe sur les maladies du bois

Le réseau d'essais de la Station Viticole du BNIC permet d'évaluer l'effet de certaines pratiques sur les symptômes et la mortalité des ceps, telles le choix du porte-greffe.



© BNIC / Fabrice SCHÄCK

Les porte-greffes confèrent des sensibilités variables. Ils sont étudiés dans différents essais du réseau de la Station Viticole du BNIC, chacun ayant ses caractéristiques : type de sol, âge,... Pour dégager les tendances communes entre essais, on évalue l'effet des porte-greffes sur la longévité des plants par rapport à la moyenne des autres porte-greffes étudiés dans l'essai.

Il est difficile de conclure pour certains porte-greffes, trop peu représentés, ou qui présentent des effets divergents entre sites. Quelques porte-greffes se distinguent cependant par leur effet positif sur la longévité : 333EM, 41B. Le Rupestris du Lot avait précédemment été mis en avant pour ses moindres symptômes foliaires d'*esca*, mais son effet sur la longévité n'est pas flagrant. Les porte-greffes R140, RSB, et P1103 se distinguent par leur effet négatif.

Le choix du porte-greffe doit intégrer de nombreux critères : sensibilité à la chlorose, productivité (par exemple le 41B n'est pas toujours très productif) etc. La sensibilité aux maladies du bois reste, en règle générale, un critère secondaire dans ce choix.

**En conclusion, les effets des pratiques culturales peuvent être utilisés par les viticulteurs pour limiter l'impact des maladies du bois. Mais ils ne sont pas toujours marqués et s'avèrent parfois antinomiques avec la productivité. Ainsi la mortalité n'apparaît pas majoritairement déterminée par les itinéraires techniques, mais par d'autres facteurs, comme bien sûr l'âge des vignes, l'environnement des parcelles, les pratiques phylactiques...**